

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/07/2026 - 44345 - 2018 B 10097 - 843 698 663 - A2MG CONSULTING

44345.

COMPTES ANNUELS

en euros

SASU A2MG CONSULTING

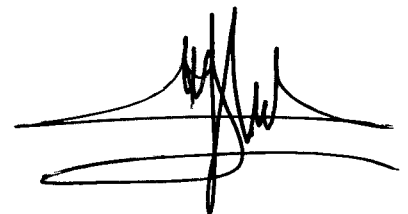
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan au 31/12/2024

146 rue de Normandie
92400 Courbevoie

SIRET : 84369866300013

NAF : 6202A



Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) : ☐Si PME innovantes : ☐**A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société	SASU A2MG CONSULTING
Adresse du principal établissement	146 rue de Normandie 92400 Courbevoie
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

B - ACTIVITÉSi vous avez changé d'activité ☐

Activités exercées :

Conseil en système et logiciels informatiques

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**1 - Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	40 873
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					

2 - Plus-values

PV à long terme imposables au taux de 19 %	PV à long terme imposables au taux de 15 %
PV à long terme imposables au taux de 0 %	Autres PV imposables au taux de 19 %
PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)	
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		Société d'investissements immobiliers cotée	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % dans le secteur productif, art. 244 quater W	

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer**D - IMPUTATIONS**

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFSRecettes net. soumises à la contrib. 2,5% ☐**F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé : Plateforme Comptable	
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA
Nom et adresse :		ECF ☐		
- du Comptable :		Indép.		
- du Conseil :		EIRL KARIMA BENHADI Rue d'Auteuil 75016 Paris		
- du CGA ou du viseur conventionné :				
- du prestataire :				

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒**G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

H - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑦ et ⑧	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						

I - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	40 073	030	19 237	20 836	29 048
Immobilisations financières (1)	040		042			
(5) TOTAL I	044	40 073	048	19 237	20 836	29 048
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			500
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			13 668
Autres créances (3)	072	9 787	074	9 787		17 327
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	5 486	086	5 486		29 676
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	15 273	098		15 273	61 171
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	55 346	112	19 237	36 109	90 220

PASSIF	31/12/2024		31/12/2023	
Capital social ou individuel	120	1 000		1 000
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126	100		100
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		132	
Report à nouveau	134	29 461		15 869
Résultat de l'exercice	136	-45 862		13 592
Subventions d'investissement	137			
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	-15 301		30 561
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	2		19 967
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	2 760		3 482
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	3 189	172	27 365
Comptes courants d'associés	173	26 611		8 844
Autres dettes	175			
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	51 410		59 659
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	36 109		90 220

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210		
Production vendue biens		215	214		
Production vendue services		217	218	116 220	150 415
Production stockée			222		
Production immobilisée			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	874	51
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	117 094
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises)			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier [] immobilier [])			242	33 439	24 256
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	508	2 170	2 319
Rémunérations du personnel			250	85 128	71 633
Charges sociales			252	31 615	26 669
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)		255		8 212	7 326
Dotations aux provisions			256		
Autres charges - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259			
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	160 564
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-43 470
Produits financiers		III	280		
Produits exceptionnels		IV	290		142
Charges financières		V	294	855	1 045
Charges exceptionnelles - Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)		VI	300	1 537	578
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)					
Impôts sur les bénéfices		VII	306		3 190
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	-45 862
B - RÉSULTAT FISCAL				312	314
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)					45 862
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318	3 800	
Provisions non déductibles			322		
Impôts et taxes non déductibles			324	1 189	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		330		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC				248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec)	127	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138		
Investissement et souscription outre-mer	344	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec)	993		342
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345		
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	181				
Divers, dont :					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		350
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	354
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					40 873
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)			356		
Déficits antérieurs reportables		(dont imputés sur le résultat)		360	
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	372
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					40 873

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septes A bis du Code Général des impôts)				Désignation de l'entreprise :		A2MG CONSULTING			
I - IMMOBILISATIONS									
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	400		402		404		406		
- Fonds commercial	410		412		414		416		
- Autres	420		422		424		426		
I - Terrains	430		432		434		436		
m - Constructions	440		442		444		446		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	450		452		454		456		
o - Installations générales, agencements divers	460	29 900	462		464		466	29 900	
o - Matériel de transport	470	10 173	472		474		476	10 173	
r - Autres immobilisations corporelles	480		482		484		486		
Immobilisations financières	490		492		494		496		
TOTAL	490	40 073	492		494		496	40 073	
II - AMORTISSEMENTS									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
I - Terrains		510		512		514		516	
m - Constructions		520		522		524		526	
o - Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
c - Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
o - Matériel de transport		550	5 498	552	5 980	554		556	11 478
r - Autres immobilisations corporelles		560	5 527	562	2 232	564		566	7 759
TOTAL	570	11 025	572	8 212	574		576	19 237	
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)									
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values				
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
1	2	3	4	5	6	7	8		
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599	

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : A2MG CONSULTING
--	---

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres immobilisations incorporelles	700		705				
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735				
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B	780	

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984		- Déficits de l'exercice	860	40 873
Total des déficits restant à reporter				870	40 873

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	25 522
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	1 090
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
TOTAL I		106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
TOTAL II		144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150
TOTAL III		152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐

N° SIREN	843698663
Dénomination de l'entreprise	A2MG CONSULTING
Adresse :	146 rue de Normandie
- N° Type et nom de voie	92400
- Code postal / Ville	Courbevoie

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	10 000
Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes 901 + 903)	905	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes 902 + 904)	906	10 000

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou d'actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	N° et voie		Pays
	Code postal	Commune	

Titre (1)	M	Nom de famille / Prénom	HARICH ABDESLAM		
Nom d'usage		% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	10 000
Naissance :	Date	27/02/1977	N° Département	99	
	Commune	CASABLANCA			Pays MA
Adresse :	N° et voie	146 rue de Normandie			
	Code postal	92400	Commune	Courbevoie	Pays FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☒

N° SIREN	843698663
Dénomination de l'entreprise	A2MG CONSULTING
- N°, Type et nom de voie	146 rue de Normandie
Adresse :	92400
- Code postal	Courbevoie
- Ville	

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique :		Dénomination		% de détention :
N° SIREN (si société établie en France)				
Adresse :	N° et voie			Pays
	Code postal	Commune		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	

PME au sens communautaire

☐☐

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

☐

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2024

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2024

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SASU A2MG CONSULTING	
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP		843698663	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	146 rue de Normandie	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	92400 Courbevoie	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 6202A

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RS régime réel simplifié
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES	
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2024
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2024
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2023
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE	
Code monnaie	EUR

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2024

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2024

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel